



# Le Saint-Siège

---

**MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II  
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE MONDIALE  
SUR LE PROBLÈME DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION\***

*Monsieur le Président,*

Déjà en diverses circonstances, le Saint-Siège a salué avec beaucoup d'intérêt et d'espérance l'initiative des Nations Unies de promouvoir une Assemblée mondiale sur le problème du vieillissement de la population et de ses conséquences sur chaque personne et donc sur la société. Depuis que cette décision a été confirmée, on assiste à l'expansion et à l'approfondissement d'une prise de conscience de ce phénomène démographique de notre temps, qui oblige les pays et la société internationale à s'interroger sur le sort, les besoins, les droits, les capacités spécifiques des générations âgées, dont le nombre va croissant. Au-delà des personnes, cette réflexion doit s'étendre à l'organisation même de la société en fonction de cette couche de sa population.

L'étude attentive des travaux préparatoires à cette Assemblée mondiale et du Plan d'action actuellement soumis à l'examen de tous les pays membres des Nations Unies fait apparaître plusieurs points qui rencontrent une particulière adhésion de la part du Saint-Siège. Je me permets de les citer: l'attention portée aux personnes âgées en tant que telles et à la qualité de leur vie aujourd'hui; le respect de leurs droits de demeurer des membres actifs dans une société qu'ils ont contribué à édifier; la volonté de promouvoir une organisation sociale dans laquelle chaque génération puisse apporter sa contribution en lien avec les autres; enfin l'appel à la créativité de chaque milieu socio-culturel, pour que l'on y trouve des réponses satisfaisantes au maintien des anciens dans des activités correspondant à leur grande diversité d'origine et d'éducation, de capacités et d'expérience, de culture et de croyances. Les thèmes susmentionnés manifestent déjà qu'il ne s'agit pas de problèmes abstraits ou seulement techniques, mais bien du sort de personnes humaines avec leur histoire particulière, faite de racines familiales, de liens sociaux, de succès ou d'échecs professionnels, qui ont marqué ou marquent encore leur existence.

A votre importante Assemblée, penchée sur ces réalités pour les approfondir et pour leur trouver des solutions concrètes et judicieuses, l'Eglise voudrait offrir la contribution de sa réflexion, de son expérience et de sa foi en l'homme. Pratiquement, elle vous propose sa vision humaine et chrétienne de la vieillesse, sa conviction à propos de la famille ou d'institutions de type familial comme lieux les plus favorables à l'épanouissement des personnes âgées, et son soutien pour l'intéressement de la société contemporaine au service des générations aînées.

## I.

Je me souviens avec émotion de ma rencontre avec des anciens en novembre 1980 à la cathédrale de Munich. J'avais alors souligné que la vieillesse humaine est un stade naturel de l'existence et qu'elle doit généralement en être le couronnement. Cette vision suppose évidemment que la vieillesse - lorsque quelqu'un y arrive - soit comprise comme un élément ayant sa valeur particulière à l'intérieur du tout de la vie humaine, et elle requiert également une conception exacte de la personne qui est à la fois corps et âme. C'est dans cette perspective que la Bible parle souvent de l'âge avancé ou des anciens avec respect et admiration. Le livre de l'Ecclésiastique, par exemple, après avoir fait l'éloge de la sagesse jointe aux cheveux blancs (*Sir.* 25, 4-6), entreprend un long panégyrique des ancêtres dont "les corps ont été ensevelis dans la paix, alors que leur nom est vivant pour des générations" (Cfr. *Sir.* 44-51). Et le Nouveau Testament est rempli de vénération pour les aînés. Saint Luc nous brosse avec émotion le tableau du vieillard Siméon et de la prophétesse Anne accueillant le Christ au Temple. Et à l'époque des premières communautés chrétiennes, nous voyons les apôtres désigner des Anciens pour veiller sur leurs jeunes fondations. L'Eglise souhaite vivement que le Plan d'action soit ouvert à cette conception de la vieillesse envisagée non seulement comme un processus inexorable de dégradation biologique ou comme une période détachée des autres saisons de l'existence, mais comme une phase possible du développement naturel de la vie de tout être humain, dont elle représente l'achèvement.

C'est qu'en vérité la vie est un don de Dieu aux hommes, créés par amour à son image et à sa ressemblance. Cette compréhension de la dignité sacrée de la personne humaine conduit à donner une valeur à toutes les étapes de la vie. C'est une question de cohérence et de justice. Il est en effet impossible d'apprécier en vérité la vie d'un vieillard sans apprécier en vérité la vie d'un enfant dès le début de sa conception. Nul ne sait jusqu'où l'on pourrait aller si la vie n'était plus respectée comme un bien inaliénable et sacré. Il faut donc affirmer fermement, avec la Congrégation pour la Doctrine de la Foi dans sa Déclaration sur l'euthanasie du 5 mai 1980, que "rien ni personne ne peut autoriser la suppression de la vie d'un être humain innocent, fœtus ou embryon, enfant ou adulte, vieillard, malade incurable ou agonisant . . . Il y a là violation de la loi divine, offense à la dignité de la personne humaine, crime contre la vie, attentat contre l'humanité". Et il est très opportun d'ajouter encore ce que la même déclaration disait sur l'usage des moyens thérapeutiques: "Il est aujourd'hui très important de protéger au moment de la mort la dignité de la personne humaine et la conception chrétienne de la vie contre une technicité qui

risque de devenir abusive". La mort fait partie de notre horizon humain et lui donne sa véritable et mystérieuse dimension. Le monde contemporain, surtout en Occident, a besoin d'apprendre à réintégrer la mort dans la vie humaine. Qui ne peut souhaiter à ses semblables et désirer pour lui-même d'accueillir et d'assumer ce dernier acte de l'existence terrestre dans la dignité et la sérénité, assurément possibles aux croyants?

Je voudrais maintenant regarder avec vous les caractéristiques de l'âge avancé. Les unes sont douloureuses, difficiles à accepter, surtout lorsqu'on est seul. Les autres sont source de richesses, pour soi et pour autrui. Ensemble, elles font partie de l'expérience humaine de ces qui sont vieux aujourd'hui et de ceux qui le seront demain.

Les aspects fondamentaux du troisième et du quatrième âge tiennent naturellement à l'affaiblissement des forces physiques, à la moindre vivacité des facultés spirituelles, à un dépouillement progressif d'activités auxquelles on était attaché, aux maladies et aux invalidités qui surviennent, à la perspective des séparations affectives entraînées par le départ vers l'au-delà. Ces caractéristiques attristantes peuvent être transformées par des convictions philosophiques et surtout par les certitudes de la foi pour ceux qui ont le bonheur de croire. Pour ces derniers, en effet, la dernière étape de la vie terrestre peut être vécue comme un mystérieux accompagnement du Christ Rédempteur, parcourant son douloureux chemin de croix avant l'aube radieuse de Pâques. Mais, plus largement, on peut affirmer que la manière dont une civilisation assume le grand âge et la mort comme un élément constitutif de la vie, et la manière dont elle aide ses membres âgés à vivre leur mort, sont un critère décisif du respect qu'elle porte à l'homme.

Les aspects bénéfiques de la vieillesse existent également. C'est le temps où hommes et femmes peuvent récolter l'expérience de toute leur vie, faire le tri entre l'accessoire et l'essentiel, atteindre un niveau de grande sagesse et de profonde sérénité. C'est l'époque où ils disposent de beaucoup de temps, et même de tout leur temps, pour aimer l'entourage habituel ou occasionnel avec un désintéressement, une patience et une joie discrète dont tant d'anciens fournissent d'admirables exemples. C'est aussi, pour les croyants, la bienheureuse possibilité de méditer sur les splendeurs de la foi et de prier davantage.

La fécondité de ces valeurs et leur survie sont liées à deux conditions indissociables. La première requiert des personnes âgées elles-mêmes qu'elles acceptent profondément leur âge et en apprécient les ressources possibles. La seconde condition tient à la société d'aujourd'hui. Il lui faut devenir capable de reconnaître les valeurs morales, affectives, religieuses qui habitent l'esprit et le cœur des anciens, et il lui faut œuvrer à leur insertion dans notre civilisation qui souffre d'un décalage inquiétant entre son niveau technique et son niveau éthique. Les personnes âgées, en effet, ne peuvent vivre que difficilement dans un monde devenu inconscient de sa dimension spirituelle. Elles en arrivent à se déprécier elles-mêmes lorsqu'elles voient que la rentabilité des citoyens prime tout et que d'autres ressources de la personne humaine sont ignorées ou méprisées. Un tel climat va contre l'épanouissement et la fécondité de la vieillesse et engendre

nécessairement le repliement sur soi, les douloureux sentiments d'inutilité et finalement le désespoir. Mais, il faut encore le souligner, c'est toute la société qui se prive d'éléments enrichissants et régulateurs, lorsqu'elle s'aventure à ne reconnaître comme valables pour son développement que ses membres jeunes et adultes en pleine possession de leurs forces, et à ranger les autres parmi les improductifs, tandis que de nombreuses expériences, judicieusement conduites, prouvent le contraire.

## II.

Dans mon exhortation apostolique *Familiaris Consortio*, j'ai rappelé, à la lumière des origines divines de la famille humaine, que son essence et ses tâches sont définies par l'amour: «Constituée en tant que "communauté de vie et d'amour", la famille . . . reçoit la mission de garder, de révéler et de communiquer l'amour . . . Tous les membres de la famille, chacun selon ses propres dons, ont la grâce et la responsabilité de construire, jour après jour, la communion des personnes, en faisant de la famille une "école d'humanité plus complète et plus riche"» (IOANNIS PAULI PP. II *Familiaris Consortio*, 17 et 21).

Ceci permet d'entrevoir les possibilités offertes par la famille aux personnes âgées, tant par le soutien fidèle qu'elles sont en droit d'attendre d'elle que pour leur apport possible à sa vie et à sa mission. Il est bien vrai que les conditions d'intégration des anciens dans le foyer de leurs enfants ou d'autres parents n'existent pas toujours et que cette intégration se révèle même parfois impossible. C'est alors qu'il faut envisager une autre solution, à charge pour les enfants ou autres membres de la famille de conserver des liens réguliers et chaleureux avec celui ou celle qui a du rejoindre une maison d'anciens. Ceci dit, il est bien certain que, demeurant au milieu des leurs, les personnes âgées peuvent les faire bénéficier, avec l'opportunité et la discrétion toujours requises, de l'affection et de la sagesse, de la compréhension et de l'indulgence, des conseils et du réconfort, de la foi et de la prière, qui sont, la plupart du temps, les charismes du soir et de la vie. En se comportant ainsi, ils contribuent également à remettre en honneur, surtout par leurs exemples, des comportements souvent dévalués aujourd'hui, tels que l'écoute, l'effacement de soi, la sérénité, le don gratuit, l'intériorité, la joie discrète et rayonnante . . . Il faudrait encore souligner que la présence habituelle ou épisodique des anciens au milieu des leurs est souvent un précieux facteur de jonction et de compréhension entre des générations nécessairement diverses et complémentaires. Ainsi ce resserrement de la vie familiale, tel que je viens de l'évoquer et selon les modalités possibles, peut être une source d'équilibre et de vitalité, d'humanité et de spiritualité pour cette cellule fondamentale de toute société, et qui porte le nom le plus évocateur qui soit dans toutes les langues du monde: "la famille".

## III.

Avec l'évolution démographique actuelle, la société voit donc s'ouvrir devant elle un nouveau champ d'action au service de la personne humaine, afin de garantir aux anciens la place qui leur

revient dans la communauté civile et de favoriser leur contribution spécifique à son développement.

Les générations aînées qui, dans certains systèmes législatifs et sociaux, se voient de plus en plus tôt retirées du circuit de la production économique, s'interrogent - parfois avec angoisse - sur la place et la fonction que leur réserve ce nouveau type de société. Cette retraite précoce, qui leur est imposée, à quoi l'utiliseront-ils? La société actuelle, dans son évolution et ses orientations, attend-elle encore quelque chose de ses membres âgés, retraités?

Il apparaît que face à ce nouveau et vaste problème, la société tout entière, et bien entendu ses responsables, doivent sérieusement envisager des solutions susceptibles de répondre aux aspirations des personnes âgées. Ces solutions ne peuvent être d'un seul type. S'il est normal que la société favorise le maintien des anciens dans leur famille et leur cadre de vie lorsque cette solution s'avère possible et souhaitable, d'autres moyens doivent être offerts au troisième et quatrième âge. En ce domaine, une société véritablement consciente de ses devoirs envers les générations qui ont contribué à faire l'histoire du pays doit mettre sur pied des institutions appropriées. Et pour être en continuité avec ce que les anciens ont connu et vécu, il est on ne peut plus souhaitable que ces institutions soient de type familial, c'est-à-dire qu'elles s'efforcent de procurer aux anciens la chaleur humaine, si nécessaire à toute époque de la vie et particulièrement à l'étape du grand âge, mais également une certaine autonomie, compatible avec les nécessités de la vie communautaire, un éventail d'activités correspondant à leurs capacités physiques et professionnelles, et enfin tous les soins exigés par l'âge qui avance. Certes, il existe déjà des réalisations de ce type. Mais elles sont sûrement à développer. Vous me permettrez, à ce sujet, de faire mémoire de l'action caritative de l'Eglise à travers tant d'Instituts voués aux personnes anciennes, et depuis si longtemps. Qu'ils soient félicités et encouragés! Une société s'honore singulièrement en faisant converger au mieux, dans le respect des anciens et des institutions diverses qui les accueillent, ces chemins du service de l'homme.

Il me paraît utile d'évoquer encore et brièvement quelques-uns des nouveaux services que la société pourrait rendre aux retraités et aux personnes âgées pour leur assurer une place et un rôle dans la communauté humaine. Je pense à la formation permanente pratiquée en plusieurs pays et génératrice, pour ceux et celles qui en bénéficient, non seulement d'enrichissement personnel, mais aussi de capacités d'adaptation et de participation à la vie quotidienne de la société. Effectivement, les aînés possèdent des réserves de savoir et d'expérience qui, entretenues et même complétées par un processus bien adapté de formation permanente, pourraient être investies dans des secteurs allant de l'éducation aux humbles services socio-caritatifs. Sur ce plan, des initiatives novatrices pourraient être recherchées avec les intéressés eux-mêmes ou avec les associations qui les représentent. Je pense également que la société doit s'ingénier, en tenant soigneusement compte des capacités individuelles des anciens et des situations fort différentes à travers les continents, à établir la possibilité d'une certaine diversification d'activités. Entre l'uniformité ennuyeuse et la fantaisie continuelle, il est possible de

trouver une judicieuse articulation entre le travail professionnel ou autre, la lecture ou même l'étude, les loisirs, les rencontres libres ou organisées avec d'autres personnes et d'autres milieux, les temps de méditation sereine et priante. Un service que la société peut encore rendre aux générations aînées, c'est d'encourager la création, quand il y a lieu, d'associations de personnes âgées et de soutenir celles qui existent. Elles ont déjà porté des fruits, en sortant de l'isolement et de la pénible impression d'être désormais inutiles ceux qui parviennent au stade de la retraite et de la vieillesse. De telles associations ont besoin d'être reconnues par les responsables de la société comme expression légitime de la voix des anciens, et, parmi eux, de ceux qui sont les plus déshérités. Enfin, je pense au rôle que les moyens de communication sociale, particulièrement la télévision et la radio, pourraient et devraient jouer, afin de diffuser une image plus juste et renouvelée du grand âge de la vie, de sa contribution possible à la vitalité et à l'équilibre de la société. Cela exige que les responsables de l'audio-visuel et de la presse soient convaincus ou au moins respectueux d'une conception de la vie humaine fondée non plus seulement sur son utilité économique et purement matérielle mais sur son sens plénier, qui peut connaître des développements et un épanouissement admirables jusqu'au terme du parcours terrestre, surtout lorsque l'environnement favorise une telle possibilité.

Au terme de ces réflexions et de ces suggestions, il me reste, Monsieur le Président, à souhaiter que les conclusions de l'Assemblée mondiale de Vienne sur le problème de la vieillesse portent progressivement des fruits abondants et durables. En ce domaine, comme en beaucoup d'autres déjà étudiés et promus par l'Assemblée des Nations Unies, l'enfance, le monde des handicapés, etc., il y va en définitive du présent et de l'avenir de la civilisation humaine. Toute culture, en quelque continent ou en quelque pays que ce soit et à toute époque de l'histoire, ne peut tirer sa valeur et son rayonnement que du primat toujours donné au développement intégral de la personne humaine, de la première à la dernière étape de son parcours terrestre, et cela à l'encontre de la tentation d'une société prise par le vertige de la production des choses et de leur consommation. Puissent les responsables du monde actuel œuvrer de concert pour une véritable promotion de l'homme et entraîner leurs peuples dans ce sillage! C'est non seulement l'objet de mes vœux ardents mais aussi de ma prière constante face à Dieu, Auteur de tout bien.

*Du Vatican, le 22 juillet 1982.*

**IOANNES PAULUS PP. II**

---

\*AAS 74 (1982), p. 1172-1179.

*Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. V, 3 p. 123-131.

*L'Osservatore Romano* 27.7.1982 p.1,3.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n. 34 p. 1, 8.

*La Documentation Catholique* n.1836 p.801-804.

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana